

AP Nodibo Dicko / Informatique 11/12

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

SECRETARIAT GENERAL

00000562

DECISION N° 2014 - _____ /MDR-SG

PORTANT NOMINATION DU CHARGE DU DOSSIER DES AGROPOLES AU
SECRETARIAT PERMANENT DU COMITE EXECUTIF DU CONSEIL
SUPERIEUR DE L'AGRICULTURE.

LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°06-045 du 05 septembre 2006 portant Loi d'Orientation Agricole;
- Vu le Décret n°2014-0257/P-RM du 11 avril 2014 modifié, portant nomination des membres du Gouvernement,
- Vu les nécessités de service

DECIDE:

Article 1^{er} : Monsieur Yacouba COULIBALY, N° Mle 437.74-J, Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural de classe exceptionnelle, 2^{ème} échelon, est nommé Chargé du Dossier des Agropoles au Secrétariat Permanent du Comité Exécutif du Conseil Supérieur de l'Agriculture.

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

30 JUL. 2014

Bamako, le

AMPLIATIONS :

-Original.....01
-MDR/Cab.....01
-Tous Services MDR.....25
-Intéressé-dossier.....02
-Archives01

LE MINISTRE,

[Signature]

Dr Bokary TRETA

